

Vos questions / nos réponses

Ptc

Par [Qj](#) Postée le 28/07/2025 17:25

Mon fils prend du ptc comment l'aider à se sevrer?

Mise en ligne le 30/07/2025

Bonjour,

Nous disposons que de peu d'éléments explicatifs pour bien comprendre le contexte comme l'âge de votre fils, l'ancienneté et les fréquences de consommation, son état d'esprit et notamment sa volonté d'initier ou non une démarche de sevrage.

C'est pourquoi, nous allons vous indiquer quelques pistes d'orientation vers des professionnels. D'une part, pour vous en qualité d'entourage afin de l'aider au mieux. D'autre part, pour votre fils afin qu'il bénéficie d'un accompagné adapté à ses besoins avec des professionnels compétents en addictologie.

Pour vous permettre des pistes de réflexion nous vous transmettons également en bas de page, quelques rubriques issues de notre site internet pour vous y aider.

Le PTC est un cannabinoïde de synthèse qui imite les effets du cannabis mais est composé de produits de synthèse qui induisent des effets plus puissants, plus dangereux et plus addictifs que le cannabis naturel.

Une tolérance semblerait se développer assez rapidement chez les usagers de cannabinoïdes de synthèse. Les symptômes de sevrage sont les suivants : craving (envie irrépressible de consommer), irritabilité, agitation, humeur maniaque, insomnie, tachycardie, sueurs, tremblements, vomissements, crises convulsives, augmentation de l'appétit.

Chez les usagers quotidiens de cannabis de synthèse, ces symptômes apparaissent 1 à 2 heures après la dernière prise, et durent entre 5 jours et 1 semaine.

Pour plus d'informations, nous vous transmettons ci-dessous notre fiche produit « cannabis de synthèse » pour que vous puissiez ensemble, mieux appréhender les manifestations possibles en lien avec le sevrage.

Il importe dans cette étape que vous puissiez tous les deux bénéficier de conseils et du soutien de professionnels. Cela est possible soit dans le cadre d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC) destinée aux jeunes de 12 à 25 ans et de leurs parents. Soit dans un Centre de Soins d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Une équipe pluridisciplinaire composée de médecin addictologue, psychologue, travailleurs sociaux et infirmier propose un accompagnement et un soutien individualisé en vue de diminuer, gérer ou cesser des conduites addictives. Les consultations sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si cela vous intéresse, vous trouverez deux centres proches de votre ville. Il vous suffira de les contacter pour obtenir un rendez-vous. Si votre fils refuse de consulter, nous vous encourageons à y aller en votre qualité de parent pour vous conseiller dans cette étape.

Votre soutien compte, une posture bienveillante et une communication qui vise à comprendre ce qui se passe pour votre fils et à l'encourager pour se faire aider sont des aspects précieux.

En espérant que ces éléments vous aideront dans votre réflexion.

Bien sûr, nous sommes disponibles pour échanger plus spécifiquement sur vos besoins et ceux de votre fils. Nos écoutants sont joignables tous les jours au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA APRETO ANNEMASSE

61, rue du Château-Rouge
74106 ANNEMASSE

Tél : 04 50 38 23 81

Site web : www.apreto.fr/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h - Mardi et jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi de 13h30 à 17h30

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h - Mardi et jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi de 13h30 à 17h30

Consultat° jeunes consommateurs : A Vétraz-Monthoux, 2 rue Pierre et Marie Curie, à la Maison des Adolescents, mercredi de 14h à 20h et vendredi de 16h à 20h A Saint-Julien-en-Genevois, 3 rue du Jura, à la Maison Intergénér. de l'Enfance et de la Famille Lundi et jeudi de 17h à 20h

[Voir la fiche détaillée](#)

Centre d'Addictologie du Chablais - Association Addictions France 74

5 chemin Vieux
74200 THONON LES BAINS

Tél : 04 50 71 79 68

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 mardi de 13h30 à 18h30 jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (semaine paire) et le jeudi de 11h à 17h (semaine impaire) et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Accueil du public : Lundi 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h le mardi de 13h à 18h30 le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h (semaine paire) et le jeudi de 11h à 17h (semaine impaire) et le vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 9h à 19h, mardi de 9h à 15h mercredi de 9h à 19h et jeudi de 9h à 16h - Laissez un message pour être rappelé au 06 71 67 73 33 ou cjc.thononevianlesbains@addictions-france.org

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Cannabie de synthèse](#)
- [J'ai découvert que mon enfant se drogue](#)
- [Il ne veut pas arrêter, que faire?](#)
- [Comment aider un proche?](#)
- [Aider, être aidé](#)